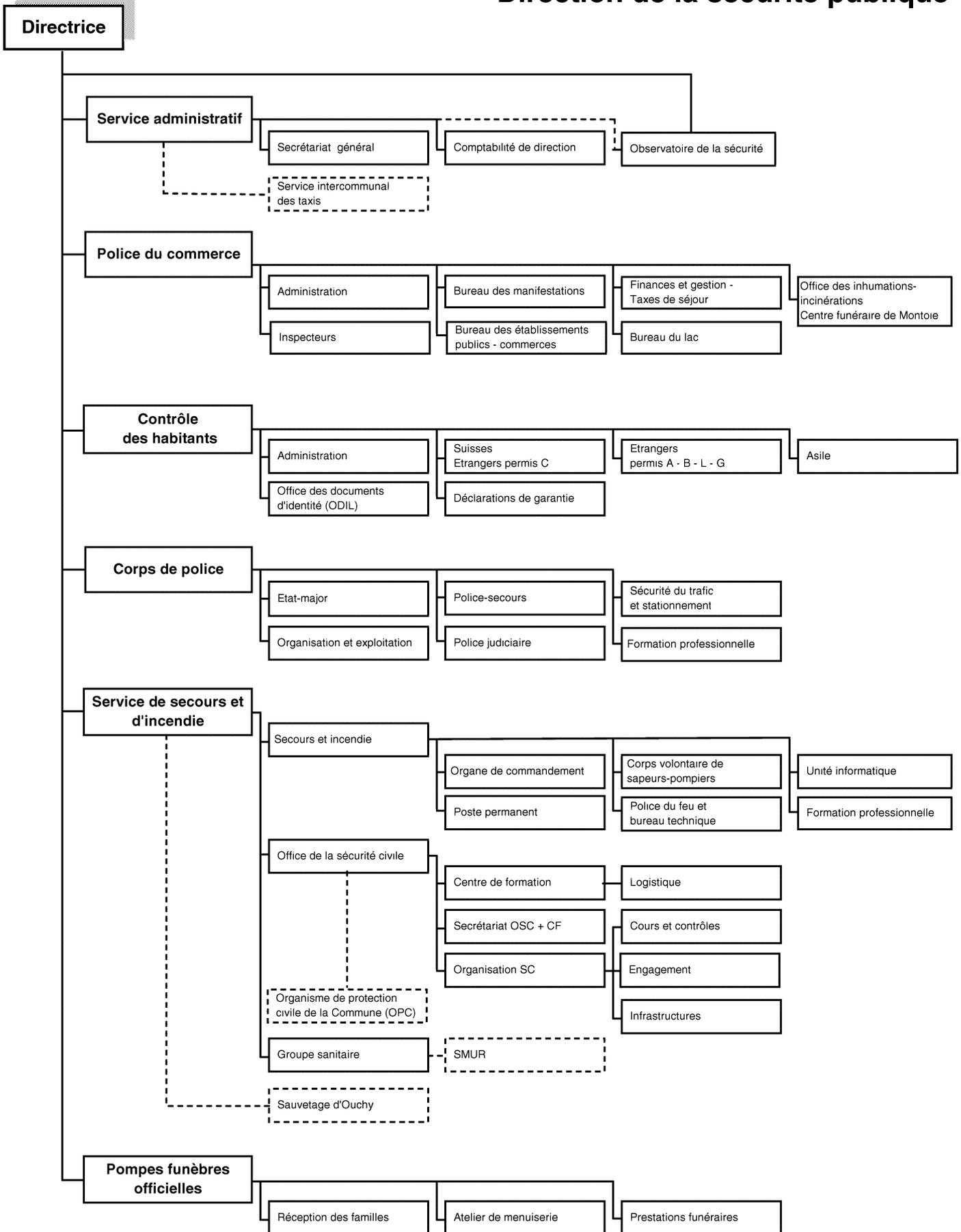


Direction de la sécurité publique



CHAPITRE II

Direction de la sécurité publique

Suite à une étude de restructuration visant à grouper les services de la circulation et des routes et voirie, afin de développer des synergies, le service de la circulation a quitté la direction de la sécurité publique le 1^{er} juillet 2004, pour intégrer celui, nouveau, des routes et de la mobilité de la direction des travaux.

Les négociations, relatives à l'intégration de la Police municipale lausannoise dans le concept de Police 2000, se sont poursuivies cette année, sans toutefois déboucher sur une solution ayant l'aval de la Ville, le Canton campant sur ses positions.

Enfin, en ce qui concerne les taxis, la situation continue de générer de nombreuses difficultés, liées à l'existence de deux centraux d'appel des taxis de place, les négociations entreprises, en vue d'une réunification, n'ayant, pour l'heure, pas encore abouti.

SERVICE ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

En sus de l'exécution de ses tâches propres, le service administratif a poursuivi l'accomplissement de sa mission de coordination et de soutien aux autres services du dicastère. Dans ce cadre, il a collaboré à la rédaction des réponses à quatre interpellations et cinq questions ; il a également apporté son concours à l'élaboration d'un rapport-préavis et de sept communications au Conseil communal.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Outre l'établissement, d'entente avec les services concernés, du budget de fonctionnement pour 2005 et du plan des investissements pour les années 2005 et 2006, la comptabilité de direction a assuré le contrôle budgétaire, la gestion des crédits d'investissements, la passation des écritures relevant de sa compétence et l'enregistrement de la facturation aux débiteurs par le système de facturation GEFI. Elle a également pris en charge, pour tous les services de la direction, tout ce qui concerne la TVA, en particulier la détermination des taux et l'établissement des décomptes trimestriels, ainsi que la gestion administrative et comptable du personnel. De plus, elle a participé à la mise en place d'un nouveau système de gestion des encaissements des taxes perçues par le contrôle des habitants. Par ailleurs, subseqüemment à la constitution, en août 2003, de l'association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dite comptabilité a assuré la gestion comptable de celle-ci (passation des écritures, facturation aux débiteurs, paiement des four-

nisseurs, contentieux), jusqu'au bouclage des comptes annuels.

Enfin, elle a collaboré, à la suite du transfert de compétences réalisé dans le cadre de la démarche EtaCom, à la détermination du subventionnement du groupe sanitaire et de ses antennes.

TAXIS

Autorisations

Type A – Taxis de place (en raison d'un litige qui perdure, ils sont regroupés au sein d'Intertaxis SA et de la Coopérative Taxi Services, voire simplement en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2003	2004	2003	2004
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 11 autorisations A (2003 : 6) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2003	2004	2003	2004
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	53	57	58
CDS	7	3	8	3
Allô Taxis !	3	2	4	2
ABC Taxis Lausanne	—	6	—	9
Autres	24	21	30	27
Total	84	85	99	99

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2003	2004	2003	2004
Entreprises	6	6	22	19
Exploitants indépendants	7	3	7	3
Total	13	9	29	22

Conducteurs

Au nombre de 515* (2003 : 530), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2003	2004	2003	2004
Conducteurs «réguliers»	431	423	42	37
Conducteurs «auxiliaires»	51	48	6	7
Total	482	471	48	44

* dont 278 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2003 : 43), 26 carnets de conducteur ont été délivrés (2003 : 33), un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Intertaxis SA a effectué cette année 700 892 courses (2003 : 689 959) et Taxi Services 849 387 (2003 : 887 282).

Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 221 places (comme l'an passé).

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

En créant, en 2003, l'observatoire de la sécurité, la Ville de Lausanne s'est dotée d'un instrument destiné à mieux anticiper les problèmes et à proposer des solutions pragmatiques. La première mission de l'observatoire est de collecter des informations permettant de mieux cerner les problèmes de sécurité. Afin de diversifier les sources de données, l'observatoire a lancé, en collaboration avec André Kuhn, professeur de criminologie et de droit pénal à l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, une enquête auprès de 1 000 Lausannoises et Lausannois sur leur sentiment d'insécurité de jour et de nuit, ainsi que leurs éventuelles expériences de victimes. Il en ressort que les trois quarts des personnes interrogées jugent la qualité de vie à Lausanne bonne, voire très bonne. Toutefois, alors que dans une même proportion les sondés estiment que Lausanne est aussi sûre que les autres villes suisses, 61 % d'entre eux se disent préoccupés par la sécurité et la criminalité. D'une manière générale, les personnes plus préoccupées que la moyenne sont les femmes, les habitants de plus de 40 ans et les jeunes de 16 à 20 ans. A l'inverse, les plus indifférents sont ceux habitués à rentrer chez eux après minuit, les sondés intéressés à la politique, ceux au bénéfice d'une formation supérieure ou ceux qui disposent d'un salaire net de plus de 5 500 francs par ménage. Quand on demande aux personnes interrogées de classer par ordre d'importance les problèmes de sécurité, les trois qui viennent en premier sont la drogue, la délinquance juvénile et les vols ou les cambriolages. Enfin, en réponse à la question : « Comment vous sentez-vous, lorsque vous vous promenez seul(e) après 22 heures dans votre quartier ? », les deux tiers se déclarent en sécurité aux alentours de leur domicile, un quart se dit insécurisé, et 9,6 % affirment renoncer à sortir de chez eux pour des raisons de sécurité. Cette catégorie est principalement constituée de personnes des troisième et quatrième âges.

Dans le but de consulter le monde associatif et de débattre de la situation lausannoise en matière de sécurité, le Forum consultatif de l'observatoire de la sécurité s'est réuni pour la troisième fois, le 24 novembre 2004. Le thème de discussion a porté sur le sentiment d'insécurité dans les transports publics, les faits concrets, les besoins des passagers en matière de sécurité et les réponses apportées par différents transporteurs pour lutter contre les déprédations et les incivilités. Ce sujet a été choisi en raison de l'importance des infrastructures de transport dans la vie quotidienne des Lausannois, ainsi que l'étendue des craintes suscitées par les lieux très fréquentés (gares, arrêts de bus, etc.) et les endroits clos (wagons, etc.).

Par ailleurs, et à un niveau plus concret, l'observatoire a travaillé, avec la police communale du commerce, Police-secours et les neuf plus importants night-clubs de la ville, sur l'amélioration de la sécurité des noctambules. Il en est résulté une charte de collaboration, un concept de sécurité fixant les bonnes pratiques à respecter par les services privés de sécurité, le lancement d'une formation continue pour le personnel des clubs et la confection d'un panneau rappelant les règles de comportement à respecter, notamment les égards dus au voisinage.

En parallèle, notamment dans le cadre de la campagne « L'éducation, c'est l'affaire de tous », l'observatoire, en collaboration avec le Forum des étrangers et étrangères de Lausanne (FEEL), le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI) et le Service des écoles primaires et secondaires, a activement participé à la promotion des traductions du Petit mémento à l'usage des parents, lancé en novembre 2003, par les directions de la sécurité publique et de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Les versions traduites ont ainsi pu être discutées avec les membres des associations d'étrangers et étrangères, intéressés par les thèmes abordés, et, de façon plus générale, par les problèmes d'éducation, d'intégration et d'accès à la formation professionnelle. Finalement, l'observatoire s'est chargé de la promotion du mémento auprès des communes vaudaises, dont plus de 170 ont décidé, seules ou en association avec d'autres communes, d'en faire établir, contre paiement, une version personnalisée.

POLICE DU COMMERCE

COMMERCES, PATENTES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Commerces

122 inscriptions (ouvertures, remises ou transformations) ont été effectuées dans le Registre des commerçants.

Patentes diverses, patentes pour jeux et appareils automatiques, autorisations

Patentes	2003	2004
Cinémas	25	24
Marchands de détail	6	6
Tabacs	760	765
Jeux et appareils automatiques	785	776

Par mesure de simplification et dès lors que les patentes cantonales ne les mentionnent plus, les différents types de jeux et appareils automatiques ne sont pas détaillés.

Autorisations	2003	2004
Commerces d'occasion	195	190
Ventes par acomptes avec réserve de propriété	10	10
Permis délivrés	2003	2004
Ventes aux enchères	4	5

Etablissements publics

659 dossiers (313 en 2003), relatifs aux établissements publics et analogues, y compris les débits de boissons à l'emporter au détail, ont été traités. Ce chiffre comprend les 143 changements de titulaires de licence (autorisations d'exercer et/ou d'exploiter).

Durant cette année, 12 établissements ont été déclarés en faillite, soit 1 hôtel avec restauration, 1 night-club, 1 tea-room et 9 cafés-restaurants. Les 20 cercles restants se verront attribuer une licence (café-restaurant, café-bar, buvette, etc.) d'ici la fin de 2005.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2003	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2004
A	Hôtel avec restauration	28	—	1	—	1	1	27
	Hôtel sans restauration	11	—	—	1	—	—	12
B	Café-restaurant	341	8	12	8	13	9	347
	Café-restaurant (bateaux)	14	—	—	—	1	—	13
D	Café-bar	6	4	—	10	1	—	19
E	Buvette	54	2	—	6	11	1	50
F	Discothèque avec restauration	2	1	—	—	—	—	3
	Discothèque sans restauration	20	1	—	—	—	—	21
G	Night-club avec restauration	5	—	—	—	—	—	5
	Night-club sans restauration	8	—	—	—	1	—	7
H	Salon de jeux avec boissons	4	1	—	1	—	3	3
	Salon de jeux sans boisson	—	—	—	3	—	—	3
	Salon de jeux avec restauration	—	—	—	1	—	—	1
J	Tea-room	84	—	—	1	2	4	79
K	Bar à café	27	—	—	1	2	4	22
L	Autorisation spéciale	24	1	—	—	9	5	11
M	Traiteur	—	4	—	—	—	—	4
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	174	19	—	—	24	—	169
	Cercle	31	—	—	—	6	5	20

MANIFESTATIONS

Catégories	2003		Catégories	2004			
	Nbre de manif.	Nbre de jours		Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Manifestions sportives	137	211	Sports	155	245	6,2	5,4
Soirées, bals, noces, cagnottes	218	234	Soirées/fêtes/repas de soutien	380	402	15,2	8,8
Fêtes, kermesses, arbres de Noël	182	205	Manifestations sur le domaine public et assimilé	471	1324	18,8	29,0
Ventes de bienfaisance, collectes, ventes d'insignes	323	367	Bienfaisance/utilité publique	469	545	18,7	11,9
Spectacles, concerts, théâtrales, séances de cinéma	422	1 012	Spectacles/concerts	289	687	11,5	15,0
Conférences, assemblées	189	244	Conférences	184	267	7,4	5,8
Expositions, défilés de couture	88	453	Expositions	73	437	2,9	9,5
Cirques	9	133	Stands d'information/récoltes de signatures	342	359	13,7	7,9
Autres manifestations	105	269	Centres de loisirs	80	211	3,2	4,6
Centres de loisirs	129	223	Manifestations diverses	60	95	2,4	2,1
Diffusion d'idées (signatures, tracts, infos)	324	355					
Divers, animations, cortèges	450	838					
Total	2 576	4 544	Total	2 503	4 572	100 %	100 %

Afin de faciliter la compréhension et l'analyse des données statistiques relatives aux autorisations délivrées pour les manifestations organisées sur le territoire communal lausannois, certaines catégories ont été regroupées.

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2003	2004	2003	2004
Tombolas	86	90	119 850	119 937
Loteries	16	21	—	—
Roues	6	7	15 050	9 625

Lotos

	2 ^e semestre 2002 1 ^{er} semestre 2003		2 ^e semestre 2003 1 ^{er} semestre 2004	
	Lotos organisés		21	
Cartons vendus		220 717		199 480
Valeur totale des cartons vendus		538 801.—		487 689.—

	2002-2003	2003-2004
Nombre de cartons vendus		
Cartons à Fr. 1.—	61 047	55 315
Cartons à Fr. 2.—	70 938	63 807
Cartons à Fr. 3.—	53 891	48 515
Cartons à Fr. 5.—	34 841	31 843
Total	220 717	199 480

Cinémas

	2003	2004
Nombre de spectateurs	909 627	1 071 206
Nombre de salles de cinéma	25	24

Les cinémas lausannois comptent au total 5 308 places au 31 décembre 2004 (6 691 en 2003, en réalité 6 000). L'année a été marquée par la fermeture du cinéma Romandie.

Films projetés	2003	2004
a) en première vision	497	503
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	45	50
c) en reprise	351	350
Total	893	903

Répartition selon les âges légaux	2003	2004
7 ans	86	69
10 ans	118	131
12 ans	275	331
14 ans	167	110
16 ans	85	97
18 ans	162	165
Total	893	903

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2003 Fr.	2004 Fr.
Cinémas	1 649 859.70	1 935 311.80
Dancings	1 239 879.60	1 318 295.45
Cafés-restaurants	27 555.45	33 162.05
Spectacles	1 622 272.45	1 626 330.30
Sports	92 985.15	63 615.30
Divers	631 670.80	711 929.45
Total	5 264 223.15	5 688 644.35

Impôt rétrocedé

	2003 Fr.	2004 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	9 600.95	18 037.20
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	69 328.50	46 411.30
b) Sports	—	—
c) Divers	5 233.70	12 217.75
Total	74 562.20	58 629.05

Relevons que cette année a enregistré moins de manifestations avec entrées payantes et une fréquentation inférieure des manifestations avec entrées payantes.

TAXES DE SÉJOUR

Encaissement net	2003 Fr.	2004 Fr.
Taxe cantonale	688 251.35	700 958.45
Taxe communale	1 430 861.70	1 445 781.45
Total	2 119 113.05	2 146 739.90

Répartition en 2004	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	434 888.80	761 267.60
Nuitées diverses	5 757.60	42 977.40
Pensionnats – Instituts	63 969.20	51 723.50
Etablissements médicaux	2 273.60	1 705.20
Places de campement (nuitées)	12 104.50	18 011.80
Places de campement (forfaits annuels)	6 277.50	7 336.—
Chambres	86 503.90	72 271.75
Appartements – Studios – Villas	89 183.35	490 488.20
Total	700 958.45	1 445 781.45

DOMAINE PUBLIC

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2003	Domaine public (avec taxe d'anticipation) 2004
Terrasses d'établissements publics	153	154
Etalages	226	205

Marchés

	Nombre d'emplacements autorisés en	
	2003	2004
Maraîchers	189	174
Charcutiers	14	13
Epiciers	—	3
Fromagers	10	10
Boulangers	9	9
Poissonniers	1	1
Etalagistes	90	86
Information (politique, religieuse, etc.)	—	—

Ports

Au niveau de l'accueil, 2 517 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

430 navigateurs ont occupé les 48* bouées prévues pour les visiteurs.

Sur 1 678* places d'amarrage et à terre, 1 127 sont attribuées à des Lausannois et 551 à des personnes provenant de 156 communes de Suisse et de l'étranger.

Autorisations délivrées	2003	2004
Cabines / Vidy	35	25
Places à l'eau	59	90
Place à terre	72	38
Total	166	153

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2003	2004
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	988	948
Place à terre	8	5

La séance de la commission consultative des ports n'a pas eu lieu en 2004.

Recettes globales	2003 Fr.	2004 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons	901 109.75	1 117 786.85
Locations (armoires/cabines, étagères pour planches à voile, port marchand, locaux divers)	107 681.—	120 113.50
Engins de levage et divers	6 713.75	23 400.55
Total	1 015 504.50	1 261 300.90

Contrôles

Les inspecteurs de la police du commerce ont effectué les travaux et contrôles suivants :

	2003	2004
Etablissements publics, contrôles ayant débouché sur un rapport ou une dénonciation	—	70
Auditions (avec procès-verbaux)	—	42
Utilisation du domaine public, contrôles ayant entraîné une dénonciation	—	28
Fermetures d'établissements publics	—	8
Lotos (contrôles effectués sur place)	9	6
Comptabilités de lotos	8	4
Ventes aux enchères	1	1
Anticipations – étalages	538	505
Terrasses d'établissements publics	376	377
Marchés, fêtes foraines, expositions	419	396
Inscriptions au Registre des commerçants	34	24

Certaines rubriques, peu représentatives de l'activité du bureau, ont été supprimées et remplacées par d'autres reflétant davantage la nature du travail effectué.

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en diminution (4 496 contre 4 752 en 2003).

Incinérations

Le nombre des incinérations est également en diminution (3 838 contre 4 105 en 2003). Les incinérations représentent 85,36 % de la totalité des décès enregistrés (2003 : 86,38 %).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 676 corps incinérés ont été versées dans le caveau collectif « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1 257 contre 1 406 en 2003), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1 541 contre 1 787 en 2003).

La commission consultative des cimetières a tenu séance le 24 novembre 2004.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère augmentation (668 contre 631 en 2003).

* La différence avec les chiffres communiqués en 2003 provient d'un inventaire complet des objets effectué durant l'année.

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	157	31	188
Incinérations	875	2 963	3 838
Transferts hors Lausanne	63	371	434
Corps légués aux instituts d'anatomie	9	26	35
Corps en attente	—	1	1
Total des décès enregistrés	1 104	3 392	4 496
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			877
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			227
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			700
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 692
Total des décès enregistrés			4 496

CONTRÔLE DES HABITANTS

Outre la poursuite de l'activité soutenue de l'office des documents d'identité (ODIL), l'année sous revue est celle de la deuxième étape de la mise en œuvre de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes.

Entrée en vigueur le 1^{er} juin, dite deuxième étape a engendré un allègement des procédures de demandes d'emploi des ressortissants européens, les nouvelles requêtes devant être adressées, par les employeurs, directement aux autorités cantonales. Parallèlement, les facilités accordées pour venir travailler en Suisse ont entraîné une recrudescence des mouvements de la population européenne. On a enregistré également les premiers frontaliers (7) disposant d'une résidence secondaire à Lausanne. Quant à l'ODIL, il a, pour sa deuxième année de fonctionnement, enregistré 14 090 demandes de pièces d'identité, soit un nombre quasi identique à celui de sa première année d'activité (14 252 en 2003).

En ce qui concerne le tissu social lausannois, il a poursuivi sa lente et permanente métamorphose. Cette année a marqué un nouveau recul de la population suisse, dont le total passe de 79 420 à 78 947. En dix ans, le nombre des Confédéré(e)s a diminué de 5 698 unités. La communauté portugaise reste la plus importante de tous les pays européens avec 7 512 représentant(e)s (7 252 en 2003). Quant aux ressortissants non européens, notamment les immigrants africains, leur nombre est en constante augmentation (+ 154).

Pour ce qui est des renseignements demandés par courrier et fournis par le C.H., ceux-ci accusent une diminution de 5,6 %, leur nombre ayant passé de 27 198 en 2003 à 25 660. Cette baisse s'explique par la suppression des comptes courants ne répondant plus au critère quantitatif, dont dépend leur maintien. Les clients qui ne sont pas ou plus au bénéfice d'un compte courant utilisent soit le système avec facturation, soit le numéro de téléphone commercial (5 597 sollicitations).

Population de Lausanne

Au 31 décembre 2003	126 766	habitants dont en résidence secondaire	5 960
Au 31 décembre 2004	127 164	habitants dont en résidence secondaire (7 frontaliers non comptabilisés)	6 055
Différences	+ 398	habitants	+ 95

2004 a été marquée par une grande stabilité entre janvier (126 766) et septembre (126 764), puis par une augmentation progressive jusqu'à fin novembre, époque à laquelle le nombre le plus élevé (127 526) a été enregistré.

	Population étrangère	Population suisse
2000	— 22	— 311
2001	+ 849	— 208
2002	+ 991	— 27
2003	+ 1 103	— 765
2004	+ 885	— 487
soit en 5 ans	+ 3 806	— 1 798

Population suisse résidant à Lausanne

Pour la première fois de sa longue histoire – création en 1899 ! – le contrôle des habitants enregistre plus de 6 000 résidences secondaires (6 055) contre 5 960 en 2003 et 5 997 en 2002.

Quant à la population établie, elle se chiffre à 78 947 personnes (79 420 en 2003), soit 62,12 % de la population officiellement inscrite.

Il est à noter qu'en plus des 40 407 Vaudois recensés, on dénombre 7 600 Bernois, 7 233 Fribourgeois, 4 862 Valaisans, 3 384 Neuchâtelois, 1 999 Jurassiens et

1 853 Genevois. Le canton suisse alémanique le mieux « représenté », après Berne, reste Zurich (1 948), alors qu'Obwald se situe en fin de liste avec 68 citoyen(ne)s.

Population étrangère résidant à Lausanne

	au 31 décembre 2003	au 31 décembre 2004
Titulaires de permis A	3	—
Titulaires de permis B	13 477	14 290
Titulaires de permis C	28 857	28 737
Titulaires d'un permis frontalier (G) avec une résidence secondaire	—	7
Demandes d'asile en cours N	1 438	1 185
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	886	883
Titulaires de permis L (courte durée)	1 422	1 862
Permis provisoires F	1 187	1 205
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(61)	(47)
Résidences secondaires I	15	1
Total	47 285	48 170

L'effectif des frontaliers est en constante augmentation : 1 746 contre 1 577 en 2003. La mise en application des accords bilatéraux a permis à des ressortissants de 21 pays différents (17 en 2003) de bénéficier d'une autorisation frontalière. 1 689 permis ont été délivrés à des ressortissants français, et 57 à ceux des 20 autres pays.

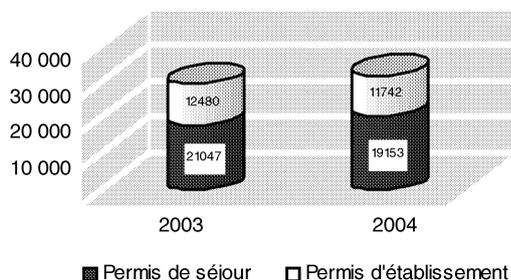
En faisant abstraction des frontaliers, la population étrangère atteint 37,88 % de la population lausannoise, soit 0,53 % de plus qu'en 2003. La moyenne suisse se situe à environ 21 % et celle du canton à environ 27 %.

Passages de permis de séjour (B) à permis d'établissement (C)

2000	1 198
2001	1 199
2002	1 207
2003	880
2004	773

Permis délivrés

Au total, 30 895 permis ont été délivrés en 2004, soit 2 632 de moins qu'en 2003.



Mouvement de la population

	Arrivées	Départs	Différences	
Suisses	6 337	6 824	-	487
Etrangers	8 983	8 098	+	885
Total	15 320	14 922	+	398

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 414 naissances (2003 : 1 332)
 Parmi les départs 1 187 décès (2003 : 1 156)

Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2004*	
	Nombre	%
Protestants	35 718	28,15
Catholiques	47 924	37,76
Autres religions	43 245	34,09

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa religion, le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant bientôt un tiers de la population. La communauté musulmane, avec 7 902 personnes (7 689 en 2003), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalisait, au 31 décembre 2004, 127 164 personnes, qui se répartissent comme suit :

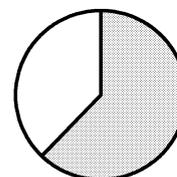
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)		100 et plus		
		Garçons	Filles			
50 216	57 504	10 011	9 433			
Ans		0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 544	37 351	9 068	262	2	
Femmes	12 838	38 353	14 805	921	20	
Total	26 382	75 704	23 873	1 183	22	

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	10 926	Afrique	5 403
Vaudois	29 481	Amérique	3 146
Confédérés	38 543	Asie	3 575
Italiens	6 381	Océanie	86
Espagnols	4 350	Apatrides	56
Français	5 781	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)
Portugais	7 512		
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie et Monténégro, Bosnie, Macédoine)	5 973		
Reste de l'Europe	5 904		

Répartition de la population résidente

Etrangers
37,88 %



Suisses
62,12 %

Office des documents d'identité (odil)

La section Odil, après une première année semée d'embûches, a trouvé son assise et a parfaitement tenu son rôle d'enregistrement des demandes de pièces d'identité. Si, en 2003, 14 252 demandes ont été enregistrées, 2004 reste une année importante avec 14 090, soit 162 sollicitations de moins et ceci dans un délai d'obtention des documents d'identité moyen d'environ 3,5 semaines (plus de 4,5 semaines l'année précédente).

Bureau des enquêtes

	2003	2004	Différence	
Enquêtes reçues	671	691	+	20
Enquêtes réglées	583	743	+	160
Enquêtes en cours	88			
Dénonciations à la Préfecture	9	13	+	4
Dénonciations à la Commission de police	11	36	+	25

Ouvriers saisonniers recensés

Avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le statut de saisonnier a disparu.

Mesures d'éloignement

Cette année, 543 personnes (575 en 2003) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal.

Déclarations de garantie

751 déclarations de garantie (845 en 2003), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée. Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

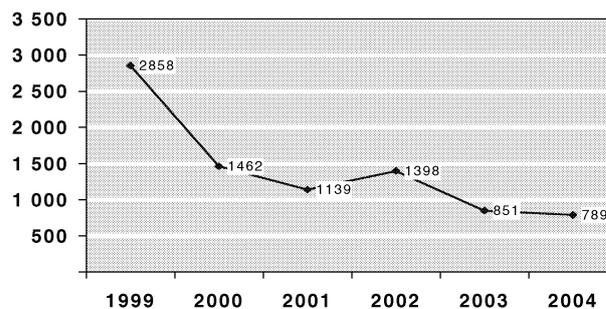
En 2004, 691 demandes d'entrée ont été traitées (2003 : 681).

Asile

789 nouvelles demandes ont été déposées, ce qui représente, par rapport aux 851 demandes dénombrées en 2003, un recul de 7,3 %. Si la baisse se poursuit, elle reste inférieure à celle enregistrée entre 2002 et 2003, qui s'élevait à 39 %.

Cela étant, 1 175 dossiers (1 432 en 2003), relatifs à des demandes déposées entre 1993 et 2004 et concernant 619 hommes, 303 femmes, 130 garçons et 123 filles de moins de 16 ans, restent encore, au 31 décembre, dans l'attente d'une décision définitive.

Evolution du nombre des demandes depuis 1999



Répartition mensuelle des demandes déposées durant l'année sous revue

	2003	2004
Janvier	120	60
Février	98	66
Mars	78	62
Avril	57	70
Mai	69	78
Juin	45	78
Juillet	60	83
Août	76	98
Septembre	56	48
Octobre	76	54
Novembre	64	52
Décembre	52	40

CORPS DE POLICE

Activité générale

Malgré les efforts entrepris et la conduite de nombreuses opérations ciblées en relation avec l'évolution constatée dans la commission de certains délits, une augmentation globale de ces derniers de 11,63 % et de 41,2 % pour les actes de violence est à déplorer. Au demeurant, la quasi-totalité des catégories d'infractions pénales est touchée par cette hausse, les infractions contre l'intégrité sexuelle étant également en nette augmentation (+ 48 %).

L'organisation structurelle de l'opération Alpha a été modifiée dès le 1^{er} avril 2004. En effet, de manière à accroître sa présence en rue, le personnel spécialement affecté à ce groupe a réintégré les sections de Police-secours, permettant ainsi une couverture horaire 24 h / 24 h. Ce faisant, il a été possible de familiariser de nouveaux collaborateurs aux procédures particulières liées à la Loi fédérale du 18 mars 1994 sur les mesures de contrainte, lesquelles donnent la possibilité au Juge de paix d'éloigner un trafiquant de produits stupéfiants, notamment en lui interdisant la fréquentation d'une portion du territoire lausannois. Faits réjouissants démontrant une réelle efficacité dans ce domaine particulier, les plaintes de la population face au trafic de rue ont diminué de manière considérable.

En ce qui concerne la violence urbaine, largement perceptible la nuit et en fin de semaine, celle-ci a nécessité la mise sur pied, durant le mois de décembre, de l'opération Saturo. Cette action avait pour but une occupation visible et importante, par les forces de police, des endroits « chauds » de la ville. L'adage « montrer sa force pour éviter de l'utiliser » a été ainsi appliqué à la lettre et a déployé des effets positifs, tant pour les exploitants d'établissements nocturnes et les clients, que pour les policiers engagés dans cette opération. Une réflexion sur la suite à donner à « Saturo » est actuellement en cours.

Cette année aura été marquée pour le corps de police par une réorganisation interne, qui a débouché, en particulier, sur la création d'une nouvelle subdivision « Organisation et exploitation », dont la mission principale est d'assurer la logistique, en lieu et place des subdivisions « Services généraux » et « Informatique & télécommunications ».

Cette nouvelle subdivision a vu le jour le 1^{er} avril, date de la mise en fonction de la toute nouvelle centrale d'alarmes et d'engagement, qui offre des conditions d'engagement opérationnel de très haut niveau et favorise la gestion et la coordination des interventions.

Par ailleurs, un poste de quartier mobile a été mis en service le 4 octobre. Ce nouvel outil de travail, qui s'inscrit dans une volonté affirmée de proximité de la population, permet notamment au corps de police de renforcer sa présence et la qualité de ses relations dans des quartiers où, jusqu'à aujourd'hui, sa visibilité ne se manifestait que par le biais de patrouilles motorisées ou pédestres.

Police-secours

Dans le domaine de la sécurité publique et des interventions de Police-secours, il convient de relever une légère augmentation du volume de travail, le personnel des sections ayant été sollicité à un peu plus de 28 500 reprises (près de 27 500 en 2003).

Les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers accusent également une progression (105 cas, contre 93 en 2003).

S'agissant de la violence conjugale et des conséquences directes que sa poursuite d'office (dès le 1^{er} avril 2004) génère sur l'engagement des moyens, il convient de relever que la subdivision de Police-secours a traité 261 cas durant l'année. La gestion de ceux-ci a nécessité 424,25 heures d'intervention, mobilisant une moyenne de 2,19 policiers, ce qui, au total, a induit un engagement de 929,30 heures de travail. A relever que, sur un exercice annuel complet et en projection, le temps global consacré peut être estimé à 1 211 heures, ce qui suppose un engagement permanent de 0,61 EPT, pour gérer 348 cas, soit un par jour environ.

La gestion des manifestations occupe toujours une partie importante de l'activité du corps de police. Cette année, ce sont 11 365 heures qui ont été consacrées à ce type d'engagement, contre 11 386 en 2003, 10 052 en 2002 et 16 000 en 2001. La diminution du temps consacré à la gestion de manifestations fait partie d'une réflexion permanente. Fait marquant, la Ville de Lausanne a, à l'occasion des Jeux d'Athènes et en tant que capitale olympique, organisé l'escale dans le canton du « relais de la Flamme olympique », dans son périple à travers les cinq continents. Cet important événement sportif comprenait un parcours de 42 kilomètres, au départ de

Chexbres et à travers l'agglomération lausannoise. Des policiers de 17 communes, ainsi que des membres de la Gendarmerie, pour un total de 521 heures, ont assuré la sécurité de cette manifestation.

L'ensemble des heures de travail consacrées, à titre gracieux, à la gestion des manifestations, se répartit comme suit :

- 7 manifestations sportives, représentant 2 880 heures de travail et un coût total de 212 190 francs
- 15 manifestations diverses, représentant 6 620 heures de travail et un coût total de 483 190 francs
- 11 manifestations revendicatrices autorisées, représentant 1 130 heures de travail et un coût total de 101 873 francs
- 1 manifestation revendicatrice non autorisée, représentant 735 heures de travail et un coût total de 62 985 francs.

En outre, le corps de police a également géré 85 manifestations ne nécessitant pas la présence de plus de trois policiers.

Police judiciaire

Comme évoqué dans le rapport de gestion 2003, une réorganisation s'est avérée nécessaire pour faire face à l'accroissement important de la charge de travail de la brigade des investigations criminelles (BIC). Ainsi, dès le 1^{er} avril 2004, le groupe rue (5 EPT) s'est constitué en brigade autonome, de manière à distinguer clairement l'activité liée à la détection du flagrant délit (brigade rue) du travail d'investigations des autres inspecteurs/trices (BIC). A cette même date, sept postes de travail ont été en outre affectés à la brigade des enquêtes brèves (BREB) [autrefois groupe des enquêtes administratives / GEA], dont l'effectif est actuellement de 15 EPT. Cette nouvelle brigade s'occupe désormais de toutes les affaires pouvant être traitées dans un laps de temps relativement court et/ou qui ne présentent pas de grande complexité. Par ailleurs, la BREB a pour mission de favoriser l'intégration du nouveau personnel policier de la PJM, tout en assurant le développement des compétences de chaque inspecteur/trice, notamment au moyen d'une formation de base spécifiquement judiciaire.

Cette restructuration a ramené l'effectif de la BIC de 37 à 24 EPT et permis aux inspecteurs/trices de traiter des enquêtes plus complexes et/ou plus étendues dans le temps, sans être parallèlement accaparés par une multitude d'affaires de moindre difficulté.

Cette réorganisation, qui a certes contribué à assurer la qualité des prestations, n'a, malheureusement, pas permis d'atteindre pleinement l'efficacité recherchée. La raison de cette situation est double : d'une part, l'absence durant toute l'année de deux inspecteurs, suspendus ensuite d'enquêtes pénales, a singulièrement affaibli la force de travail de la BIC et, d'autre part, l'accroissement significatif du nombre d'infractions (+ 11,63 %) a considérablement augmenté le volume de travail. A cet égard, il convient de relever que les collaborateurs/trices rattachés aux diverses brigades susmentionnées ont déféré à différentes instances 1 911 personnes en 2004, contre 1 273 en 2003 (+ 50,11 %).

Brigade rue

Cette entité se compose de cinq inspecteurs (responsable compris) et s'occupe de détecter, puis arrêter en

flagrant délit, les délinquants qui opèrent en ville, principalement en rue, dans les commerces, les établissements publics ou les transports en commun. Sont particulièrement visés, les voleurs à la tire et à l'astuce. Les inspecteurs de la brigade rue gèrent toutes les plaintes et réquisitions, relatives à ce type d'infraction (1 647 plaintes et 336 réquisitions pour 2004). En outre, ils renforcent ponctuellement les moyens des autres brigades, lors d'opérations de terrain.

L'exercice écoulé a été marqué par une augmentation des vols à la tire (+ 45,8 %), dont les auteurs sont principalement des personnes originaires des pays du Maghreb. Cette typologie de délits devient véritablement préoccupante et devra nécessiter la mise sur pied de surveillances plus marquées.

Trafic de produits stupéfiants

Les phénomènes observés durant l'exercice écoulé mettent en évidence une stabilité du trafic et de la consommation de produits stupéfiants. Globalement, le nombre d'infractions a diminué de 4 % (3 302 cas). Le marché suisse demeure en mains d'organisations criminelles utilisant principalement des requérants d'asile ou des individus en situation de séjour illégal. Ces divers groupes s'adaptent très facilement à l'évolution du marché et aux tactiques policières.

Les « dealers » d'héroïne, albanais pour l'essentiel, ont délaissé la ville, pour se livrer à leur activité délictueuse à Genève, confirmant la tendance déjà relevée en 2001, 2002 et 2003. Ce phénomène s'explique par une exploitation et un traitement rapide du renseignement, ayant pour effet de favoriser les arrestations et, ainsi, de dissuader ces trafiquants de poursuivre leur commerce coupable en ville de Lausanne. Le prix de l'héroïne a passé de 200–220 francs à 250 francs les 5 grammes à Lausanne, alors qu'à Genève elle se vend à 180 francs les 5 grammes. Ainsi, des toxicomanes revendeurs lausannois se déplacent à Genève pour se fournir en héroïne et revendent ensuite une partie de la marchandise à Lausanne.

La vente sur la rue de cocaïne est toujours en mains d'Africains de l'Ouest, agissant principalement dans les quartiers du centre-ville, qui écoulent cette drogue en boulettes de 0,2 à 0,5 gramme, pour un prix de 30 à 80 francs. Une pression constante a également été exercée sur leurs sources d'approvisionnement, afin d'éviter que la situation ne se dégrade.

Au total, 12 filières locales approvisionnant le marché lausannois ont été démantelées cette année.

Par ailleurs, l'opération STRADA (à laquelle participe le groupe RANO lausannois) a été reconduite jusqu'au 31 décembre. Au 30 novembre, 90 % des personnes contrôlées et/ou interpellées par cette entité l'ont été sur le territoire lausannois. Relevons que 162 trafiquants ou consommateurs/revendeurs ont ainsi pu être déferés.

Infractions contre l'intégrité sexuelle

L'année 2004 a connu une très forte augmentation des cas enregistrés, soit 172 (+ 48 % par rapport à 2003, qui était toutefois considérée comme une année « calme » dans ce domaine). 102 auteurs ont été déferés pour infractions contre l'intégrité sexuelle, contre une moyenne de 69 pour les quatre années précédentes. Avec 66 victimes (57 en moyenne pour les quatre années précédentes), les enfants n'ont pas été épargnés.

57 de ces cas ont néanmoins été élucidés. Il y a lieu de relever que l'ensemble des affaires de mœurs – toujours délicates et complexes – a généré le chiffre record de 141 témoins entendus.

Parallèlement, les inspecteurs du groupe mœurs ont déferé 51 personnes pour d'autres infractions, notamment mauvais traitements sur des enfants et violences conjugales. Pour cette dernière catégorie, les modifications pénales, entrées en vigueur le 1^{er} avril 2004 et instaurant la poursuite d'office, n'ont pas eu de conséquences trop lourdes pour l'entité en cause, dès lors qu'elles ne génèrent actuellement qu'un investissement moyen de 16 heures par mois, les magistrats traitant, pour l'heure, la majorité de ces affaires, à leur échelon.

Au total, 1 192 écrits ont été rédigés, soit 409 de plus qu'en 2003 (+ 52 %).

Situation dans le domaine de la prostitution

Si la situation ne s'est pas véritablement assainie, elle est toutefois demeurée stable cette année. Au bénéfice d'une unité supplémentaire dès le mois d'avril, le groupe mœurs a pu détacher en quasi-permanence deux inspecteurs pour la lutte contre la criminalité et les autres infractions liées à la prostitution. Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre de la Loi vaudoise sur l'exercice de la prostitution, les inspecteurs disposent désormais d'une base légale permettant le contrôle des salons de massages, à l'exclusion toutefois du pouvoir d'en décider la fermeture, compétence que le Canton refuse, pour l'heure, de déléguer. Sur le terrain, la collaboration avec la Police cantonale du commerce se déploie progressivement ; il faudra néanmoins attendre fin 2005 pour mesurer les effets de ces efforts conjugués.

Relevons également les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration d'un arrêté municipal permettant une meilleure gestion de la prostitution sur la voie publique et des nuisances qu'elle génère. Ce projet, conduit en collaboration avec le service juridique, est en voie de finalisation.

Mineurs délinquants

Continuellement en hausse depuis 2000, le nombre de mineurs déferés a connu un léger fléchissement en passant de 623 en 2003 à 551 en 2004 (- 7 %). Cette baisse peut s'expliquer de trois manières :

- une dizaine de délinquants mineurs multirécidivistes sont devenus majeurs, entre l'été 2003 et l'été 2004 ;
- l'action menée par le groupe jeunesse pendant cette même période, dans un quartier particulièrement sensible de la ville, s'est avérée très dissuasive, contribuant à diminuer notablement les comportements délictueux ;
- les différentes actions préventives, menées aussi bien par le corps de police que par les associations et institutions en charge de mineurs, ont également produit des effets bénéfiques.

Quoi qu'il en soit, il s'agit néanmoins de rester prudent, quant à cette évolution positive, et d'en attendre la confirmation ou l'infirmité à moyen terme.

En revanche, force est malheureusement de constater une nouvelle augmentation des actes de violence imputables à des mineurs, avec 196 cas enregistrés en 2004 (contre 175 en 2003 et 128 en 2002). 190 jeunes délinquants (192 en 2003) ont été déferés pour cette catégo-

rie d'infractions. A ce sujet, il est inquiétant de constater que, principalement les soirs de week-ends, des bandes de 15 à 20 jeunes, la plupart du temps sous l'influence d'alcool et de drogue, agressent physiquement et gratuitement des noctambules. Ce type d'actions violentes, particulièrement insécurisant pour la population et traumatisant pour les victimes, se multiplie et nécessite des mesures appropriées, afin d'enrayer, dans les plus brefs délais, ces comportements déviants. Dans ce sens, deux récentes enquêtes successives ont permis de démanteler deux bandes agissant dans ce contexte.

Prévention générale en matière de circulation

Durant l'année écoulée, les efforts de prévention se sont poursuivis, au travers des actions suivantes :

- 1) Les campagnes préventives, intitulées : « Pas d'alcool au volant », « Ouvrez l'oeil », « Boire ou conduire », « Clic pour tous », « Priorité à la vie », « Démarrer – Allumer ! », « Rentrée scolaire », « 0,5 ‰ ». S'agissant de la campagne « Priorité à la vie », celle-ci a été accompagnée par une distribution de documentation aux conducteurs, lors de huit contrôles routiers.
- 2) Les contrôles de vitesse sur l'ensemble de la ville, avec un accroissement de ceux-ci à proximité des collèges primaires et secondaires (+ 24 %), principalement lors des rentrées scolaires, ainsi qu'une surveillance constante de l'ensemble des 29 « zones 30 » de la ville.
- 3) Les actions préventives à proximité des écoles, afin de garantir le respect des normes concernant les transports scolaires, la pose et la dépose des enfants, ainsi que l'utilisation correcte des engins de locomotion assimilés à des véhicules (trottinettes, rollers, etc.).
- 4) L'instruction permanente, dispensée par la brigade de la prévention routière et donnée à quelque 16 554 élèves, ainsi que la participation à la Semaine Olympique, sur le thème des règles de comportement à respecter lors de l'utilisation de la bicyclette (1 529 enfants).
- 5) Les contrôles techniques mensuels portant sur le respect de la législation par les conducteurs professionnels circulant avec des véhicules légers ou lourds, taxis et transports de matières dangereuses compris, qui ont touché quelque 479 conducteurs.
- 6) Les contrôles spécifiques nocturnes, au nombre de neuf, destinés à prévenir la conduite d'un véhicule en état d'ébriété, au cours desquels 31 permis ont été saisis, en partenariat avec la Société vaudoise de médecine et les médias locaux.
- 7) La mise sur pied de cours de formation/information, destinés au personnel communal œuvrant sur la voie publique, ainsi qu'à tous les chauffeurs de taxis de Lausanne et environs et aux policiers communaux de la périphérie lausannoise s'occupant de cette catégorie de conducteurs. 472 personnes ont profité de ces enseignements.

L'ensemble des actions menées sur le terrain a permis de sensibiliser quelque 113 263 usagers aux exigences légales et techniques de la circulation, en mettant un accent particulier sur la priorité qui doit être accordée aux piétons en milieu urbain.

S'agissant des accidents de la circulation, leur nombre a très légèrement diminué (- 25 unités par rapport à 2003).

Si le nombre des blessés est resté stable, relevons toutefois une augmentation de 15 % des blessés graves. Malheureusement, trois accidents mortels sont à déplorer, dont deux impliquant des piétons et le troisième un scootériste. D'une manière générale, les efforts consentis dans le domaine de la prévention et de la formation doivent perdurer si l'on veut pouvoir maintenir ces résultats.

Pour la deuxième année consécutive, les fuites après accidents sont en baisse. 542 cas ont néanmoins été enregistrés durant l'exercice 2004. A relever que les deux spécialistes s'occupant principalement de ces affaires ont réussi à identifier plus de 60 % des cas enregistrés.

Le taux moyen de conducteurs dénoncés, suite à des contrôles de vitesse, est, une nouvelle fois, en légère hausse, avec 9,29 % (8,31 % en 2002 et 8,80 % en 2003). 379 contrôles ont été réalisés dans les 29 « zones 30 » que compte la ville de Lausanne. Dans ces secteurs, le pourcentage de conducteurs dénoncés s'élève à 17,77 %. Ce résultat démontre la pertinence du maintien de la présence policière en ces lieux et demandera, à n'en pas douter, des améliorations importantes au niveau des aménagements routiers des artères concernées.

Les excès de vitesse supérieurs à 10 km/h sont en augmentation de 27 %. A ce sujet, il convient de remarquer que la multiplication des zones 30 km/h n'est pas étrangère à ce phénomène. Relevons encore qu'un automobiliste a été enregistré sur l'avenue de Rhodanie à 105 km/h en novembre dernier.

A titre préventif, pour tenter de lutter contre ces excès pour le moins inquiétants, une remorque avec indication instantanée de la vitesse a été placée sur différentes artères de la ville durant 49 semaines pour sensibiliser les conducteurs peu scrupuleux.

Le bilan de la sécurité du trafic et de la gestion du stationnement peut globalement être considéré comme excellent. En revanche, dans le domaine des infractions liées au stationnement, la hausse demeure constante, l'offre ne couvrant de loin pas la demande dans le centre urbain.

Organisation et exploitation

Cette nouvelle subdivision, créée le 1^{er} avril 2004, regroupe tout ou partie de ce que comprenaient les anciennes entités « Informatique et télécommunications » et « Services généraux », à savoir la centrale d'alarmes et d'engagement (CAE), la chancellerie, l'infocentre, l'unité informatique, l'ingénieur technique, la maintenance d'immeuble et le garage de police. Dans le cadre de cette réorganisation, le bureau de renseignements lausannois (BRL) a été supprimé, et ses activités ont été réparties entre la PJM et la CAE. De plus, un nouveau fourgon de commandement, équipé de moyens techniques adaptés, a été acquis et livré durant l'automne.

Le personnel de la CAE a, une nouvelle fois, dû faire face à une augmentation du nombre des appels d'urgence sur les lignes 112/117, qui ont passé de 78 551 en 2003 à 96 267, ce qui correspond à une moyenne de 263 appels par jour, auxquels il convient d'ajouter les 202 appels en provenance d'autres centrales (SSI, CET, 144, etc.).

Enfin, les opérateurs ont procédé aux contrôles de l'inscription au Ripol de 19 574 personnes et 2 029 véhicules.

Evolution de l'activité

	2003	2004
Diffusions par télécopieurs	29 683	27 746
Diffusions par messagerie	21 678	21 310
Déclenchements d'alarmes	502	289
– avec interventions en urgence	455	267
– alarmes réelles	53	51
– avec arrestations	29	12

Les alarmes agression-effraction ont produit cette année une recette de 109 075.30 francs, représentant une diminution de 66 791.15 francs par rapport à 2003. Il est à noter que, depuis 2001, les recettes ne cessent de diminuer, la police n'intervenant que si la réalité de l'alarme effraction a été contrôlée au préalable, comme le veut la réglementation.

Le personnel de la subdivision a été sollicité à 26 reprises pour la desserte des postes de commandement lors de manifestations, soit deux fois plus qu'en 2003.

Le personnel de l'infocentre « soutien » a consacré 133 heures à la réalisation et à la modification de modèles de documents. Il a également dispensé 130 heures de formation informatique interne et géré les 579 demandes d'accès aux sites externes du corps de police.

Le personnel de l'infocentre « développement » a amélioré l'application créée pour faciliter la gestion du personnel, consultée en moyenne 160 fois par jour, ainsi que celle de gestion du livre d'érou. Il a également créé une application permettant de mieux gérer les contrôles de personnes et de véhicules effectués à la CAE.

Quant au personnel de l'infocentre « saisie », il a enregistré 12 781 plaintes et 10 008 dossiers administratifs dans la base de données judiciaires de la Police cantonale vaudoise, a traité 131 000 bulletins d'hôtels et effectué, sur réquisition, 215 recherches de renseignements.

Le piquet informatique est intervenu 953 fois durant l'année écoulée, dont 50 fois en dehors des heures de bureau. Seuls 18 cas ont dû faire l'objet d'une intervention externe confiée, soit au SOI, soit à une firme privée.

Les collaborateurs oeuvrant à la chancellerie ont traité 135 234 documents, dont 52 824 envois postaux. Ils ont procédé à 628 432 photocopies et géré les 638 courriers électroniques reçus dans la messagerie du corps de police.

Enfin, le personnel de la section « audiovision » a répondu à 430 demandes de travaux divers, dont 18 liées à des sonorisations de manifestations. Un collaborateur de cette unité a, par ailleurs, œuvré durant 120 heures pour les archives filmiques de la Ville.

Formation professionnelle

Pour la troisième fois depuis sa fondation en 1967, l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV) a accueilli un nombre très élevé d'aspirants (48, contre 55 en 2002 et 54 en 2003). En raison de cet important effectif, il a été nécessaire de constituer deux classes séparées (Lausanne et hors Lausanne) et de doubler les cours, afin d'assurer à chacun la même qualité d'instruction.

Au demeurant et pour la troisième fois également, les aspirants ont suivi un cours d'éthique de trois jours en début de formation, permettant ainsi de continuer le processus mis en place au sein du corps.

Enfin, il convient de relever que, tout au long de l'année, une journaliste de TVRL a suivi un aspirant et une aspi-

rante de la classe lausannoise et réalisé un film d'excellente qualité, portant sur l'aspect humain de la formation.

Par ailleurs, dès le début de l'année, le chef de la formation et son remplaçant ont participé à des groupes de travail relatifs au projet SYNERSEC (Ecole de police de Savatan), ce qui a entraîné un report de charges sur le reste du personnel. Il s'ensuit que les programmes de formation continue ont été limités au strict minimum. Ainsi, les traditionnels cours de répétition n'ont pas pu être mis sur pied au printemps, impossibilité d'ailleurs également liée au fait que les effectifs n'étaient pas suffisants dans les différentes subdivisions, en particulier à Police-secours et à la Police judiciaire. Enfin, les cours de cadres se sont, pour les mêmes raisons, limités à ceux dispensés par l'Institut suisse de police (ISP).

L'effort de formation se poursuit, en collaboration avec le groupe de maintien de l'ordre (GMO), dans le cadre des cours spécifiques visant en particulier à permettre de faire face aux manifestations violentes.

En ce qui concerne le tir, si la formation a également dû être réduite au minimum, les objectifs ont tous pu être atteints à la fin de l'année.

Enfin, les cours destinés aux différents spécialistes (GI, conducteurs de chiens, etc.) se sont déroulés de la même manière que les années précédentes, en mettant l'accent sur les aspects pratique et tactique.

Officier de presse, chargée de prévention et de communication, psychologues, répondants en ressources humaines (RRH) et délégué à l'éthique

Dans le domaine de la communication, le corps de police a organisé sept points ou conférences de presse et diffusé 71 communiqués. L'évacuation du squat du Grand-Pré, l'agression de l'imam du centre islamique lausannois, ainsi que la mise en œuvre de la nouvelle centrale et du poste de police mobile constituent les événements les plus marquants de l'année. En matière de prévention, et dans le cadre de la campagne « L'éducation, c'est l'affaire de tous », un concept novateur de policiers de liaison a été créé. Appliqué de juillet 2004 jusqu'en décembre de la même année, ce concept a permis de réaliser une trentaine d'interventions auprès de citoyens lausannois qui avaient été victimes d'incivilités commises par des jeunes. Chaque entretien, d'environ 1h.30, permettait de mieux entendre le lésé et d'examiner avec lui ses propres possibilités d'action, afin de prévenir de nouvelles situations insécurisantes. Un sondage, réalisé auprès de la moitié des personnes visitées, a fait apparaître que toutes avaient apprécié le contact et la relation ainsi noués avec les services de police. Ainsi, en terme de proximité d'image, cette action a porté ses fruits. Par contre, l'objectif de responsabilisation des citoyens n'a pas vraiment été atteint. En effet, le fort sentiment d'insécurité ressenti par certains citoyens les empêche de trouver de manière personnelle la volonté et les ressources nécessaires pour affronter de telles situations.

Par ailleurs, la campagne de prévention des vols, mettant en scène un pickpocket, a pleinement déployé ses effets, en collaboration avec les commerces lausannois et lors du Comptoir suisse.

Pour les psychologues du corps de police, l'année a été marquée par la mise à jour de certaines procédures, notamment dans le domaine du recrutement, ainsi que

par le renforcement des deux structures de soutien psychologique, qui interviennent respectivement auprès du public et du personnel, après un incident critique (engagements et restructuration du fonctionnement). Dans le domaine de la formation, les psychologues ont dispensé l'enseignement des matières en lien avec la psychologie au sein de l'EPMV, une formation continue pour les gardes de police, ainsi que des cours ponctuels sur demande (cellule de négociation, cellule de debriefing, AVP-police).

Pour la RRRH et son adjoint, l'année 2004 s'est caractérisée par une participation importante à trois projets : le nouveau statut du personnel du corps de police, le recrutement uniformisé des aspirants de police et Synersec (Groupe de conduite et d'organisation du personnel de l'Académie de police de Savatan). Impliqués dans de nombreux processus de recrutement internes et externes, ils ont également œuvré à la création de postes occupés par des demandeurs d'emploi et financés par l'assurance chômage (emplois temporaires subventionnés). De plus, dès le 1^{er} avril, la responsabilité générale des apprentis du corps de police, qui relevait auparavant du chef des services généraux, a été attribuée à l'adjoint RH. Pour le reste, le travail avec le comité de pilotage de la Police judiciaire s'est poursuivi jusqu'en juin 2004 et un bilan de la réorganisation de la brigade canine, au 1^{er} avril, a été tiré. En complément pratique au cours « Entretien de collaboration », dispensé par la subdivision de formation du personnel de la Ville, des séances de formation interne ont par ailleurs été proposées à plusieurs cadres.

Le développement et l'amélioration de la prise en compte de la dimension éthique dans les pratiques du corps de police se sont poursuivis en 2004. Dans le domaine de la formation en éthique appliquée, les quatre « leaders » (commandant remplaçant, officier de presse, cheffe psychologue et délégué à l'éthique) ont continué leur

formation universitaire. Les aspirants ont suivi une formation de base de trois jours, tandis que les agents de première année ont pu bénéficier d'un rappel de trois jours également. Souhaitant participer à « l'instillation » de la dimension éthique au sein du corps, une soixantaine de volontaires (catalyseurs), répartis dans six volées, ont commencé ou continué à suivre une formation spécifique de six semaines étalées sur trois ans. Parallèlement aux actions de formation, le développement du cadre documentaire s'est poursuivi, notamment par la préparation de la charte éthique et d'un code de déontologie. Le délégué à l'éthique s'est également attaché à répondre à de nombreuses demandes de collaborateurs, notamment en terme d'aide à la prise de décision, ainsi qu'à participer à diverses médiations, tenues tant à l'interne qu'à l'externe du corps de police.

Enfin, le délégué à la coordination a, entre autres, dans le cadre de la gestion des effets de la toxicomanie, développé une activité soutenue en vue de renforcer la collaboration avec les intervenants du dispositif à bas seuil (DSB) et les membres de l'UNISSET. Ayant acquis un véritable statut de partenaire digne de confiance auprès des intervenants sociaux, l'officier délégué à cette tâche constitue le point de contact nécessaire à chaque interaction liant, dans le domaine en cause, le travail du corps de police à celui de l'UNISSET et du dispositif à bas seuil.

Enfin, concernant les incidents causés par la population canine lausannoise, plus précisément le groupe des molossoïdes, une procédure a été mise en place. Faisant appel aux compétences du vétérinaire-délégué de la Ville de Lausanne ou de son homologue cantonal, elle permet à la direction de la sécurité publique d'ordonner les mesures permettant de préserver l'ordre et la sécurité publics, tant face aux propriétaires les plus dénués de sens des responsabilités, que lorsque les chiens présentent un potentiel d'agressivité anormal.

Effectif

	Policiers	Apprentis de police	Gardes	Civils	Apprentis
Au 1 ^{er} janvier 2004*	408.40	—	49.40	63.55	4
Engagements compensant les départs	6	—	4	4.50	2
Engagements nouveaux	20	—	—	—	2
Transferts	—	—	—	—	—
Total	434.40	—	53.40	68.05	8
Départs :					
– retraites	6	—	0.50	—	—
– démissions	14.70	—	—	1.50	—
– transferts	1	—	—	1	—
– décès	—	—	—	—	—
– fins d'apprentissage	—	—	—	—	2
– diminutions du temps de travail	0.50	—	0.10	0.35	—
Au 1 ^{er} janvier 2005	412.20	—	52.80	65.20	6

* Le remplacement des policiers démissionnaires ne s'effectue qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Evolution de certains délits

	1990	2000	2003	2004
Nombre de délits enregistrés	8 311	9 172	11 168	12 467
Vols avec effraction	1 009	1 227	2 423	2 890
Vols de véhicules à moteur:				
– deux roues	474	223	173	196
– quatre roues	144	123	104	95
Voies de fait et lésions corporelles	197	290	425	573
Hold-up et vols à main armée	10	1	—	—
Brigandages et vols à l'arraché	107	144	240	354
Infractions contre l'intégrité sexuelle	129	127	116	172
Viols et contraintes sexuelles	30	33	13	41
Infractions contre l'intégrité sexuelle des enfants	36	54	51	66
Personnes arrêtées et déférées à la justice	2 381	4 429	4 391	4 426

Délits avec violence

	1990	2000	2003	2004
Nombre de cas	314	446	666	941
Délits élucidés	121	179	295	241
Auteurs arrêtés	130	285	497	233

Cambriolages d'appartements

	1990	2000	2003	2004
Nombre de cas	315	384	332	395
Auteurs arrêtés	22	149	28	40

Age et sexe des auteurs de crimes et de délits

Délits avec violence

44,82 % ont moins de 20 ans
 42,67 % ont entre 20 ans révolus et 40 ans
 12,51 % ont plus de 40 ans
 82,75 % sont de sexe masculin

Affaires de stupéfiants

	1990	2000	2003	2004
Nombre de personnes déférées au Juge d'instruction par la police en civil et la police en uniforme	631	2 912	3 172	3 030
Nombre de personnes déférées au Tribunal des mineurs (la plupart par la brigade de la jeunesse)	180	163	268	272
Total	811	3 075	3 440	3 302
Hommes	661	2 405	2 900	2 862
Femmes	150	670	540	440
Personnes de nationalité suisse	539	1 690	1 582	1 468

Le nouveau programme informatique utilisé par la Police cantonale pour la tenue des statistiques « stupéfiants » ne permettant plus de faire le lien entre consommateurs et types de produit, le tableau « consommateurs » ne peut en conséquence plus être présenté dans le rapport de gestion.

Age des personnes déférées

	1990 %	2000 %	2003 %	2004 %
Moins de 18 ans	22,2	5,3	7,79	8,23
De 18 à 25 ans	48,9	40,9	42,06	45,08
Plus de 25 ans	28,9	53,8	50,15	46,69

Domicile des personnes déférées

– Lausanne		1 168	35,38 %
– Vaud (sans Lausanne)		1 147	34,76 %
– Suisse (sans Vaud)		343	10,39 %
– étranger		522	15,81 %
– sans domicile fixe		122	3,66 %

Décès par overdose

	1990	2000	2003	2004
Nombre de victimes	9	6	14	2

SECTIONS ET GROUPES DE POLICE-SECOURS

	1990	2000	2003	2004
Total des interventions (avec rapport)	7 202	16 788	17 859	21 800

Interventions avec privation momentanée de liberté (max. 12 heures) :

– maintien en cellule	306	497	727	1 026
– maintien en box d'attente	1 021	1 351	1 361	1 300
Personnes inquiétées à la suite de délits	732	928	1 068	1 340
Rapports adressés au Juge d'instruction	2 933	8 809	10 913	13 495

Actions de prévention sous forme de lettres-conseils

	1990	2003	2004
Relatives à la sécurité des piétons	2 339	763	922
Relatives à la diminution du bruit	1 621	182	264

BRIGADES ET GROUPES SPÉCIALISÉS

POSTES DE QUARTIER (PQ)

	2003	2004
Arrestations	50	66
Véhicules retrouvés	36	37
Dénonciations pour fautes de stationnement	7 991	9 805
Rapports de renseignements divers	16 009	16 662
Notifications de commandements de payer	30 906	33 335

Déplacés en avril 2003, afin de libérer les locaux pour accueillir pendant les travaux effectués à l'Hôtel de police le groupe de prévention du bruit, puis la prévention routière, les deux policiers du PQ de Cour pourront réintégrer leur lieu de travail habituel durant le mois de février 2005.

De moins en moins sollicité, le poste de police de Verschez-les-Blanc a été définitivement fermé le 1^{er} juin.

Enfin, le personnel de la structure administrative de Chauderon a notifié, en 2004, 33 335 commandements

de payer, soit une augmentation de 2 429 unités (+ 7,85 %) par rapport à 2003. Il a également traité 1 111 mandats préfectoraux, soit une augmentation de 98 unités (+ 9,67 %) par rapport à 2003.

GRUPE DE PRÉVENTION DU BRUIT (GPB)

	1990	2003	2004
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	80	52	65
Préavis (manifestations, musique, transformations)	*	312	314
Prévention du bruit sur les chantiers	*	7	6
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	40	84	58
Interventions nocturnes	*	432	365
Véhicules convoqués à la station de la Blécherette	1 442	90	23

* Statistiques pas tenues

La méthode de travail, adoptée en 2002, relative au contrôle des établissements et des manifestations, a démontré son efficacité. En effet, les interventions ont sensiblement baissé. Enfin, concernant le chantier « Tridel » de la rue de la Borde, une cellule « bruit », réunissant des représentants du service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), les responsables du chantier et des membres du GPB, a été mise en place. Les mesures prises ont permis de trouver des compromis, atténuant les doléances des habitants de l'endroit.

UNITÉS SPÉCIALES (US)

Groupe d'intervention (GI)

	2003	2004
Opérations spécifiques GI, dont :	58	47
– relevant du domaine du terrorisme	1	—
– prises d'otages	—	1
– séquestrations	1	—
– tireurs fous	—	—
– forcenés avec arme à feu	—	1
– forcenés avec arme blanche	—	3
– forcenés avec essence	—	1
– individus suicidaires/dépressifs avec arme à feu	2	5
– individus suicidaires/dépressifs avec arme blanche	1	3
– individus suicidaires sans arme	5	—
– opérations Lstup	13	11
– individus avec arme à feu	11	4
– individus avec arme blanche	1	1
– personnes violentes/dangereuses, sans arme	10	12
– protections rapprochées	1	1
– interventions squat	4	2
– sauvetages – aides aux tiers	2	2
– appuis autres villes ou cantons	1	—
– autres (appuis PJM)	4	—
Interventions en rappel	4	1
Collaboration avec la cellule de négociation	9	5
Négociations d'urgence par les membres du GI	3	4
Personnes interpellées	75	90
Membres du GI blessés lors d'interventions	—	1

Brigade canine

Constituée de 11 conducteurs de chiens et de 10 chiens, cette brigade regroupe 9 bergers allemands spécialisés dans trois domaines (général, stupéfiants, explosifs) et une chienne de race St-Hubert spécialement dressée pour la recherche de personnes.

	2003	2004
Succès opérationnels	188	181
Pistes effectuées (16 succès)	140	91
Quêtes d'objets (41 succès)	100	112
Quêtes d'hommes (8 succès)	100	132
Recherches de produits stupéfiants (92 succès)	313	226
Saisies de produits stupéfiants (en grammes) :		
– haschisch	953	1 338
– marijuana	5 166,4	11 983
– héroïne	3,8	70
– cocaïne	185,8	434,7
– ecstasy	9	—
– autres (LSD, métamphétamine, etc.)	—	—
– produit de coupage	—	80
– argent liquide (en francs)	1 305	26 600
Recherches d'explosifs	16	4
Défenses du maître	30	25
Arrestations	102	93
St-Hubert :		
– demandes d'engagement (37 Lausanne / 30 Suisse romande)	76	67
– personnes retrouvées avant la prise de piste	17	21
– engagements impossibles (pas d'éléments exploitables)	43	39
– engagements en piste :	32	28
– succès réels	13	8
– succès partiels	3	3
– fausses pistes	2	2
– résultats en attente de la piste	14	15

Cellule de négociation (CN)

	2003	2004
Alarmes de la cellule	30	15
Interventions	14	6
Interventions avec GI	9	5
Succès	14	6
Interventions à caractère « psy »	370	380

OBJETS TROUVÉS

	1990	2000	2003	2004
Trouvailles	7 184	8 374	9 029	10 928
Trouvailles restituées	3 198	3 911	4 656	4 962
Personnes reçues	17 604	14 868	15 137	15 752

Dès le 1^{er} avril 2004, le bureau des objets trouvés, initialement dépendant des services généraux, a été rattaché à la subdivision de Police-secours, plus précisément à la brigade des postes de quartier.

CIRCULATION

Véhicules immatriculés à Lausanne

	1990	2000	2003	2004
Automobiles légères	53 834	55 918	55 385	55 449
Automobiles lourdes	646	352	331	282
Motocyclettes	4 432	5 992	7 295	7 466
Cyclomoteurs	5 750	1 498	998	907

Accidents de la circulation

	1990	2000	2003	2004
Accidents de circulation (constats)	1 893	1 733	1 545	1 520
Personnes blessées	683	528	446	446
Personnes tuées	9	5	2	3
Fuites après accident	562	706	594	542
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	116	104	83	82
	36	28	23	25

Prévention routière dans les écoles

	1990	2000	2003	2004
Elèves instruits	12 891	15 065	13 800	16 554
Patrouilleurs scolaires enfants	49	—	—	—
Patrouilleurs scolaires adultes	15	18	20	20
Elèves instruits au jardin de circulation	3 033	3 483	3 705	3 774
Lettres-conseils relatives à la sécurité des piétons	—	—	801	934

Contrôle de la vitesse

	1990	2000	2003	2004
Nombre de contrôles	130	1 345	1 543	1 487
Véhicules enregistrés	45 859	485 011	599 170	464 778
Conducteurs dénoncés	4 418	41 592	50 120	43 187
Pourcentage des dénonciations	9,6	8,57	8,8	9,29

Groupe motocyclistes

	1990	2000	2003	2004
Nbre de véhicules sans plaques évacués de la voie publique	—	179	195	316
Nbre de fautes de circulation dénoncées à la Commission de police	—	3 898	3 607	3 592
Nbre de fautes de circulation dénoncées au Préfet	—	1 092	1 276	1 473
Nbre de fautes de circulation dénoncées au Juge	—	142	229	403
Nbre d'heures de service d'ordre pour les manifestations	—	2 192	2 419	2 468

Contrôle à l'éthylomètre

	1990	2000	2003	2004
Ivresses avec accident	—	174	162	170
Ivresses sans accident	—	301	256	323
Total	—	475	418	493

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse

Installations fixes :	14
Nombre de caméras :	5

	1990	2000	2003	2004
Infractions relevées (feux)	8 011	9 564	8 787	6 837
Infractions relevées (vitesse)	*	2 368	7 815	10 575

* En fonction depuis septembre 2000

Contrôle du stationnement

	1990	2003	2004
Infractions enregistrées (circulation et parcage)	172 217	221 021	238 105
Infractions aux règles du stationnement	*	142 234	164 586
Parcage illicite sur les trottoirs :			
– bulletins d'amende d'ordre apposés	17 041	10 690	10 434
– évacuations forcées de véhicules	*	727	712

* Statistique non disponible

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
– par le personnel du corps de police, pour un montant de:	357 860.—
– par versements postaux à la caisse communale, pour un montant de:	11 529 083.24
Total	11 886 943.24
Remboursements	18 975.45
Total net encaissé	11 867 967.79
	(2003 : 11 021 635.91)

Statistiques diverses

		1990	2000	2003	2004
– Suicides	hommes	22	20	14	9
	femmes	17	13	15	11
– Tentatives de suicide	hommes	15	9	16	15
	femmes	31	22	20	34
– Noyades	hommes	—	—	1	1
	femmes	2	2	1	—
– Morts accidentelles (circulation)	hommes	6	3	2	2
	femmes	3	2	—	—
	enfants	—	—	—	1
– Morts accidentelles (autres causes)	hommes	1	3	1	2
	femmes	—	1	—	2
– Meurtres (victimes)	hommes	1	2	—	1
	femmes	—	1	3	—
– Conduites à Cery à la suite d'une intervention de police		277	112	98	83
– Incendies volontaires		99	38	69	73

SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

Au nombre de 2 493, les interventions sont en diminution de 230 par rapport à l'an dernier.

L'année sous revue a été marquée par la signature de deux conventions.

La première, relative à l'amélioration de l'efficacité du service de défense contre l'incendie et de secours pour la zone foraine de Vernand, a été adoptée par la Municipalité le 4 novembre, avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

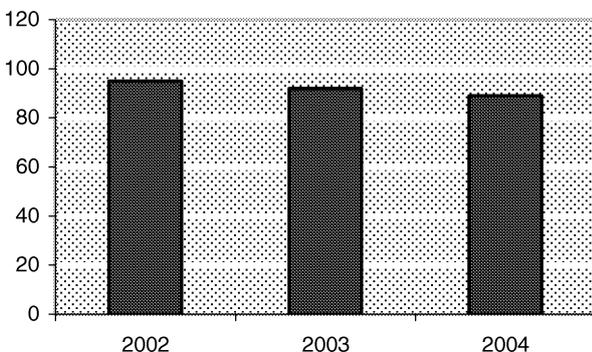
La seconde, liant l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) à la Ville de Lausanne, a été signée le 25 octobre 2004. Valable du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008, elle porte sur les interventions de lutte contre l'incendie et les éléments naturels du service de secours et d'incendie (SSI) sur le territoire lausannois, dans le rayon du centre de renfort « feu », ainsi que sur l'ensemble du canton, en tant que soutien cantonal, la permanence assurée par le corps professionnel, la formation et le soutien des corps professionnel et non professionnel, ainsi que l'interactivité opérationnelle des centraux d'appel CTA – SSI.

Sur les 41 interventions effectuées sur les routes nationales (AR), une seule s'est déroulée dans un tunnel.

Effectif (au 31 décembre)

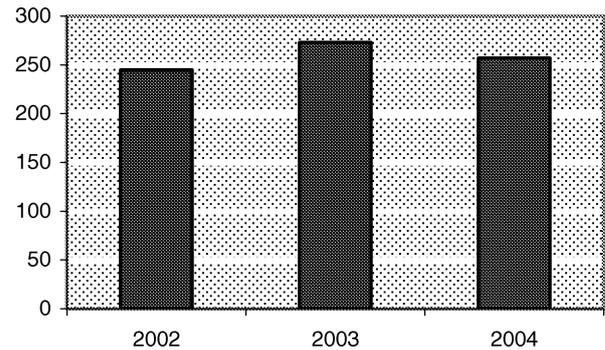
	2003	2004
– Organe de commandement	29,985	27,835
– Poste permanent (PP)	92	89
– Corps de sapeurs-pompiers	273	257
– Unité musicale	44	45
– Jeunes sapeurs-pompiers	26	26
Total	464,985	444,835

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans l'organe de commandement)



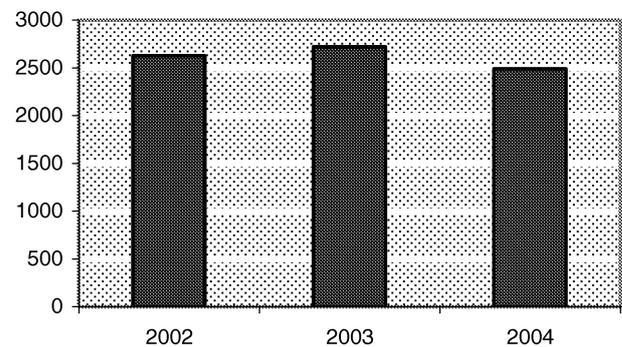
L'effectif des sapeurs-pompiers professionnels arrêté par la Municipalité selon le plan des postes est de 98 unités.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)



En ce qui concerne le corps non professionnel, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 12 février, d'arrêter l'effectif à 280 unités.

Interventions



Effectuées à raison de 83 % sur le territoire lausannois, les interventions se répartissent comme il suit :

	2003	2004
<i>Feux sur le territoire lausannois:</i>		
• Feux importants	5	—
• Feux	244	267
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	7	13
– feux de cheminée	6	5
– feux de broussailles/champs/étrouables	23	15
– feux de forêts	1	2
– feux de véhicules	49	48
– feux de bateaux	2	—
• Préventions de feux	25	26
• Explosions	3	—
• Refoulements de fumée	45	37
• Fuites/émanations de gaz	65	73
• Engagements de l'aérateur à fourrage	—	—
• Exercices d'alarmes	14	21
• Engagements de la caméra thermique	—	—
• Eclairages de zone	1	1

<i>Feux dans le rayon du Centre de renfort:</i>		
• Feux importants	15	10
• Feux	51	43
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	6	2
– feux de cheminée	4	3
– feux de broussailles/champs/étrouables	7	2
– feux de forêts	2	1
– feux de véhicules	25	15
– feux de bateaux	—	—
• Préventions de feux	7	4
• Explosions	—	—
• Refoulements de fumée	5	1
• Fuites/émanations de gaz	8	3
• Engagements de l'aérateur à fourrage	—	1
• Exercices d'alarmes	5	8
• Engagements de la caméra thermique	12	11
• Eclairages de zone	1	3
<i>Alarmes automatiques sur le territoire lausannois:</i>		
• Déclenchements d'installations de détection	486	510
• Déclenchements d'installations d'extinction	16	6
• Déclenchements par boutons-poussoirs	57	35
<i>Alarmes automatiques dans le rayon du Centre de renfort:</i>		
• Déclenchements d'installations de détection	71	30
• Déclenchements d'installations d'extinction	3	1
• Déclenchements par boutons-poussoirs	7	3
<i>Alarmes fallacieuses pour du feu:</i>		
• Sur le territoire lausannois	—	2
• Dans le rayon du Centre de renfort	1	1
<i>Eléments naturels:</i>		
• Inondations suite à des orages	59	8
• Préventions de chutes de matériaux	87	32
• Interventions diverses	3	1
<i>Interventions hors du territoire suisse</i>		
• Feux de tunnels	—	—
Total des interventions pour le SDIS	1 428	1 244
<i>Interventions techniques et de sauvetage:</i>		
• Inondations	286	256
• Ascenseurs bloqués	126	122
• Sauvetages de personnes	44	27
• Transports d'organes	31	24
• Transports urgents de médecins SMUR	8	21
• Tente NACA 7 (décès sur la voie publique)	13	13
• Appui au groupe sanitaire	77	84
• Sauvetages d'animaux	40	41
• Essaims d'abeilles	—	—
• Préventions de chutes de matériaux	26	30
• Interventions avec le matériel pionnier	48	37
• Eclairages de zone	8	4
<i>Accidents de la circulation:</i>		
• Désincarcérations de personnes	52	47
• Préventions de désincarcérations	1	3
• Exercices de désincarcérations	11	11
<i>Dépannages/évacuations de véhicules:</i>		
• Poids lourds	4	2
• Véhicules légers	170	168
• Remorques	—	—
<i>Produits dangereux:</i>		
• Accidents avec produits dangereux	12	13
• Pollutions	58	63
• Fuites d'hydrocarbures sur la chaussée	195	195
• Préventions de pollution	6	6
• Débordements de citernes	3	8
• Exercices	3	2
<i>Interventions diverses:</i>		
• Ouvertures de portes	13	26
• Divers	60	46
• Alarmes fallacieuses	—	—
Total des interventions	2 723	2 493

Répartition géographique des interventions

	2003	2004
Sur le territoire de la commune de Lausanne	2 184	2 061
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	539	432

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du corps non professionnel

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à 2 reprises.

14 février Feu de bureaux à la rue Caroline à Lausanne

11 novembre Exercice DIAM « Décatrans ».

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à 11 reprises.

Groupe d'intervention sanitaire (GIS)

9 mai Feu d'appartement au chemin du Bois-de-Vaux à Lausanne

10 septembre Feu de caves à la route Aloys-Fauquez à Lausanne

9 octobre Feu de villa à Poliez-le-Grand

11 novembre Exercice DIAM « Décatrans »

11 décembre Feu d'hôtel à l'avenue Marc-Dufour à Lausanne.

En sus de ces interventions, le GIS a encore été engagé à 6 reprises.

Section technique

29 mai Feu de dépôt à Féchy

8 août Feu de ferme à Carrouge

5 septembre Feu de ferme à Carrouge

27 septembre Accident de circulation à Montblesson à Lausanne

11 novembre Exercice DIAM « Décatrans »

11 décembre Feu d'hôtel à l'avenue Marc-Dufour à Lausanne.

Unités foraines

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 23 reprises.

Centre de renfort

142 interventions ont été effectuées dans le cadre du CR. Parmi elles, 107 concernaient des feux, 31 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction et 4 des alarmes fallacieuses ou des déclenchements de boutons-poussoirs.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

	2003	2004
Feux de talus et autres	1	—
Feux de véhicules	17	10
Désincarcérations	6	11
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	1	1
Fuites d'hydrocarbure	16	16
Pollutions	3	—
Fuites de matières dangereuses	—	—
Autres	10	3
Fausses alarmes	—	—
Total	54	41

Lors d'accidents signalés dans un tunnel, le corps de sapeurs-pompiers professionnels intervient automatiquement, dès l'information, en prévention de désincarcération et/ou de pollution.

Visites de la caserne

La caserne a reçu la visite de 1 422 personnes, dont 156 enfants titulaires de passeports-vacances.

Plans ORCA et DIAM – Exercice d'alarme

A l'occasion du 5^e congrès international de médecine de catastrophe et de santé publique, qui s'est déroulé à Lausanne les jeudi 11 et vendredi 12 novembre, l'état-major du plan catastrophe de la Ville de Lausanne (plan DIAM) a décidé de participer, le jeudi 11 en début de soirée, à un exercice d'intervention, sous forme de démonstration, dans le cadre d'un accident majeur en milieu urbain.

Les buts de cet exercice étaient de tester la mise en place et l'engagement des moyens sanitaires en cas d'accident majeur en milieu urbain, la coordination des services engagés du plan DIAM, la planification et les préparatifs liés à l'opération « Nombreux patients », ainsi que les communications.

Plus de 300 secouristes, issus du corps des sapeurs-pompiers, du groupe sanitaire et du corps de police, ont participé à cet exercice, qui a été retransmis en direct par TVRL.

POSTE PERMANENT

Matériel et équipement

Dans le courant de l'année, il a été procédé, pour le poste permanent comme pour le corps de sapeurs-pompiers non professionnels, au remplacement du matériel usagé, défectueux ou vétuste. Les acquisitions effectuées ont, en grande partie, été prises en charge par la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Après une étude approfondie, un nouveau modèle de tenue de feu (veste et pantalon) a été adopté par la Municipalité. 150 vestes et 150 pantalons ont été commandés.

Véhicules

Le parc du SSI se compose de 102 véhicules et engins motorisés.

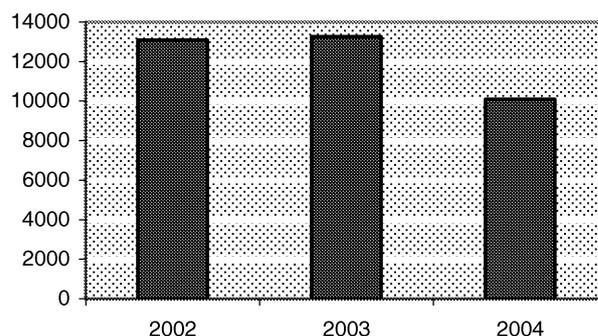
Un véhicule de transport de personnes, ainsi qu'un véhicule de désincarcération (secours routier) ont été acquis durant l'année, dans le cadre des autorisations d'achats.

L'ECA, quant à lui, a remis en prêt un véhicule tonne-pompe d'une capacité de 6 000 litres d'eau, en remplacement de la grande-puissance, deux remorques mousse de 800 litres, ainsi qu'un véhicule de commandement.

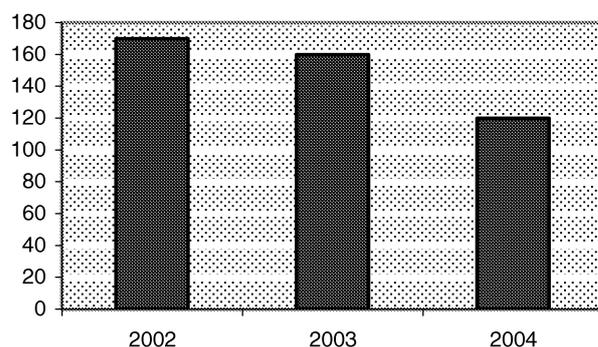
Formation

La formation permanente s'est poursuivie, représentant 10 112 heures de cours, soit 120 heures environ par personne.

Heures d'instruction de l'ensemble du personnel



Heures d'instruction par personne



Comme ces années dernières, l'instruction, sous forme de recyclage annuel en section, a été maintenue.

Centrale d'alarmes et d'engagement

La collaboration entre le centre de traitements des alarmes de l'ECA (CTA) et la centrale du SSI a connu un tournant majeur en fin d'année. En effet, depuis le 1^{er} décembre, les appels 118 lausannois aboutissent au CTA et sont retransmis sous forme de fiches informatiques, doublées d'un contre-appel téléphonique.

Des nouvelles caméras de contrôle ont été installées au carrefour rue de la Vigie – route de Genève, ainsi qu'au giratoire de la place de l'Europe, afin de pouvoir modifier l'itinéraire de départ en intervention, en fonction du trafic sur cet axe.

Enfin, de nouvelles cartes d'itinéraires lausannois, de format A4 plastifié, avec, au recto, le cheminement à suivre de la caserne à la rue concernée et, au verso, les numéros d'immeubles et les particularités de ladite rue ont été mises à disposition du personnel d'intervention.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu plus de 11 séances au cours desquelles il a, entre autres, été admis de proposer à la Municipalité :

- de renoncer à mettre sur pied un recrutement pour le corps non professionnel, l'effectif étant suffisant ;
- d'appuyer le projet de convention de collaboration, proposé par les Municipalités de Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux et du Mont-sur-Lausanne, prévoyant l'intégration de la section motopompe de Vernand au détachement de premiers secours (DPS) de la Mèbre ;
- de poursuivre les négociations avec le Corps d'Epalinges concernant l'intégration de la section motopompe de Vers-chez-les-Blanc ;
- d'approuver le projet de mise en place, dès 2005, d'une unité d'appui du corps professionnel (UAPP), issue des membres du corps non professionnel.

Formation

Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie en collaboration avec le responsable de la formation de la DDIS.

Jeunes sapeurs-pompiers

Ce détachement a participé à diverses manifestations. Relevons qu'il a obtenu les 1^{re} et 3^e places au concours CTIF de Zermatt, ce qui lui permettra de participer au concours international CTIF 2005, qui se déroulera en Croatie.

Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de sept répétitions en soirée et a assuré six services commandés par l'état-major du corps.

Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 49 personnes (dont 5 instructeurs), soit une diminution de 2 unités par rapport à l'an dernier.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 6 exercices, soit 19h.30 d'instruction.

Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens équipant ce groupe, composé de 41 unités, ont été organisés durant l'année.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2003	2004
Services assurés	113	123
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	499	496

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

POLICE DU FEU

440 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

La campagne de contrôle de la sécurité dans les établissements scolaires de la commune de Lausanne est entrée dans sa phase d'application. Les dispositifs prévus en cas de sinistres dans les bâtiments scolaires de Mon-Repos, désignés comme établissements pilotes, ont été testés avec succès.

SERVICE DE RAMONAGE

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

SAUVETAGE D'OUCHY

Durant l'année, le sauvetage d'Ouchy a été alarmé par le SSI à 43 reprises (2003 : 48) pour des recherches de personnes, de bateaux ou de planches à voile en difficulté. Il a accompli 63 services de garde et, en particulier, porté assistance à 55 personnes.

GROUPE SANITAIRE / SMUR

	2001	2002	2003	2004
Nombre d'interventions	6 635	6 602	7 014	7 152
Nombre de personnes transportées	5 235	5 212	5 451	5 646
Nombre d'interventions sans transport	1 400	1 390	1 563	1 506
Nombre de missions SMUR	2 608	2 767	2 949	2 733
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1 407	1 496	1 480	1 537
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	534	542	544	584

Si l'année 2003 avait connu une augmentation importante des missions d'Urgences santé (6,2 %) par rapport à 2002, l'année qui s'achève n'a enregistré qu'un accroissement de 2,25 %. Le nombre d'interventions des antennes de Bussigny et de Mézières a, quant à lui, augmenté de 4,7 %.

Cela étant, quand bien même cette année n'a pas été marquée par des événements particuliers, il convient de relever que les nuits de week-ends sont de plus en plus chargées en missions difficiles pour les collaborateurs du SMUR. En effet, les patients alcoolisés, agressifs, injurieux, voire violents, ainsi que les victimes blessées lors

de bagarres ou d'agressions sont la rançon de la vie nocturne lausannoise. C'est ainsi que, pour la première fois, un ambulancier a été victime d'une agression au couteau, alors qu'il portait secours. Les ambulanciers commencent donc à ressentir une certaine inquiétude pour leur intégrité physique, sans parler du poids psychologique de cette récurrence de cas épuisants pour eux. Relevons ici que tout professionnel de la santé respecte un code éthique, qui ne laisse pas place au non-respect de la dignité du patient.

La palme du nombre de missions de ce type peut être décernée à la nuit du 31 décembre 2004 au 1^{er} janvier 2005, puisque les équipages de service ont effectué, entre 19h.00 et 07h.00, 28 missions dont une grande majorité relevait de problèmes d'alcool.

Effectif

	2003	2004
Cadres	2	2
Ambulanciers diplômés I	7	7
Ambulanciers diplômés II	24	26
Techniciens-ambulanciers	7	6
Total	40	41

OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Organisation de l'office

Dans le cadre de l'opération « Prestations 2004 », et tenant compte de la diminution des effectifs à gérer, un poste de secrétaire n'a pas été remplacé, suite au départ à la retraite de la titulaire.

Afin d'assurer la continuité et l'efficacité de l'accomplissement de certaines tâches administratives et comptables relatives aux cours, une instruction polyvalente a été dispensée au personnel concerné. Celle-ci se poursuivra en 2005.

Un instructeur, dont le poste a été mis au concours en novembre 2003, a été engagé au 1^{er} avril.

L'effectif de l'office ascende, au 31 décembre 2004, à 29 personnes, représentant 27,7 EPT.

Personnel professionnel

Afin de renforcer la formation des nouveaux astreints convoqués au Centre cantonal d'instruction (Gollion), deux instructeurs ont été détachés, à trois reprises, pour des cours d'une semaine, afin de dispenser une instruction complémentaire dans les écoles de formation de base.

Le piquet assuré par l'office de la sécurité civile (OSC) a été engagé à quatre reprises, dont l'une a également nécessité la mise sur pied d'une partie du personnel professionnel, afin d'assurer la prise en charge de personnes évacuées.

Mise en place de la protection de la population XXI

2004 a vu se dérouler les premiers cours de répétition destinés aux formations, que le concept XXI de protection de la population prescrit de mettre en œuvre. A ce jour, 6 compagnies d'appui et 8 compagnies d'assistance sont opérationnelles.

Toutefois, il convient de relever que les effectifs de cadres doivent être complétés. Or, cette démarche ne va pas sans difficultés, dès lors qu'il s'agit de recruter des personnes non seulement motivées, mais encore capables de remplir la mission. De plus, la formation au Centre cantonal de Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg n'est pas évidente, certains cours pour cadres n'étant pas encore planifiés ou étant dispensés seulement en langue allemande.

Afin de pallier en partie cette carence, quelques chefs de sections d'assistance ont accepté d'être transférés à la tête d'autres subdivisions, en particulier de celles en charge de la télématique et du suivi de la situation (renseignements).

Effectifs réglementaires au 31 décembre 2004

Depuis la mise en place de la réforme, les effectifs réglementaires de l'ORPC de Lausanne-Ville s'élèvent à 1 502 personnes contre 1 456 auparavant.

Tableau récapitulatif des effectifs FIR/FAR

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	200	128
Formations FAR	1 302	1 099
Total	1 502	1 227

Récapitulatif des jours de service de l'OSC

Cours effectués dans le cadre communal

Désignation	Nombre de cours	Personnel formé	Jours de service
Rapport de préparation, cours de cadres, cours de répétition	95		4 018
Cours de répétition et de formation	20	169	922
Total		169	4 940

Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

Ecole de formation	Durée (jours)	Nombre de participants	Jours de service
Collab état-major	10	12	120
Assistance	10	15	150
Appui	10	4	40
Total		31	310

Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP) de Schwarzenburg

Cours de cadres	Durée (jours)	Nombre de participants	Jours de service
Commandant PCi	10	1	10
Chef de suivi de la situation	5	1	5
Chef de groupe de transmissions	5	4	20
Perfectionnement pour centralistes	1	4	4
Connaissances techniques pour fonction de préposé à l'assistance	10	1	10
Introduction à l'aide psychologique d'urgence	3	4	12
Total		15	61
Total général		215	5 311

Au total, comme cela ressort des tableaux ci-dessus, 5 311 jours de service ont été effectués par les membres de l'ORPC, aux échelons communal, cantonal et fédéral.

Bergières	6 occupations	= 489 nuitées
Grand-Vennes	4 occupations	= 352 nuitées
Prélaz	13 occupations	= 729 nuitées
Vallée de la Jeunesse	2 occupations	= 136 nuitées
		<u>1 706 nuitées</u>

Equipement des astreints

200 personnes ont été équipées. 119 astreints ont restitué leur équipement. Au 31 décembre, 454 personnes disposent de leur équipement personnel, dont 165 possèdent une tenue combi 90.

Matériel

Les livraisons de l'Office fédéral de la protection civile se sont échelonnées sur l'ensemble de l'année. Pour 2004, il s'agit de matériel en suspens, non livré en 2003, dont, entre autres :

- casques trm (« transmissions ») 50
- casques pi sauv (« pionnier – sauvetage ») 89

Trois remorques (une aux Bergières, une à Grand-Vennes et une à La Rama), équipées de matériel pour le travail dans les galeries, ont été remises en prêt par l'ECA.

Les trois trains d'intervention pour formations d'appui, complétant celui stationné aux Bergières et dont la constitution, commencée en 2003, a été achevée cette année, ont été répartis dans les postes d'attente suivants :

- Grand-Vennes
- Prélaz
- Vallée de la Jeunesse.

Location ou prêt

A 25 reprises, du matériel a été loué ou prêté à différentes organisations.

Remise de matériel

Avec l'aval du Canton, plus de 5 400 anciennes tenues bleues PCi (blouses, pantalons, casquettes, ceinturons) ont été remises à l'Organisation internationale de la Protection civile, afin d'être distribuées à différents pays en voie de développement.

Contrôle périodique des abris

Le contrôle périodique des abris de pleine valeur (CPA) a été effectué par la milice. Les abris devant être vérifiés tous les cinq ans, il a été décidé de contrôler un cinquième d'entre eux chaque année.

Les résultats de la première série se présentent comme il suit :

		%
Abris visités	244	
Abris en ordre	141	57,7
Abris présentant des défauts mineurs	36	14,8
Abris présentant des défauts importants	31	12,7
Abris présentant des défauts graves	36	14,8
Abris non contrôlés (absences, clés de caves non remises, etc.)	105	43,0

Constructions – Abris

Les constructions ont été mises à disposition de sociétés à 25 reprises, selon la répartition suivante :

Certains locaux des constructions protégées de Prélaz et de la Rouvraie, aménagés spécialement, ont été mis à la disposition permanente de jeunes musiciens. Ces locaux peuvent, en tout temps et dans un délai raisonnable, être à nouveau repris par la protection civile pour ses propres besoins. C'est ainsi qu'afin de permettre de disposer en permanence d'un minimum de constructions pour l'ORPC, les bénéficiaires des locaux concernés de la construction de la Rouvraie ont été invités à les libérer pour le 31 décembre.

Dès le 17 mai, la construction de l'Ancien-Stand a été remise à la direction de la sécurité sociale et de l'environnement, afin d'accueillir les NEMS.

Par ailleurs, la FAREAS a utilisé la construction de Coteau-Fleuri pour héberger des requérants d'asile jusqu'au 31 octobre.

Enfin, depuis le 8 décembre et jusqu'à fin mars 2005, la Vallée de la Jeunesse est affectée à l'accueil des sans-abri, opération conduite par la direction de la sécurité sociale et de l'environnement.

Remise en état – Transformations

Avec l'accord du SSCM, une part des contributions de remplacement a été utilisée pour financer la remise en état du système de distribution d'eau de la construction de Grand-Vennes. Le coût de ces travaux s'est élevé à 193 000 francs.

Pager – Alarmes téléphoniques

Au 31 décembre, 140 personnes sont au bénéfice d'un pager et 560 personnes sont raccordées aux alarmes téléphoniques.

Lors de l'essai cantonal d'alarme, il a été constaté que les groupes de plus de 40 raccordements ne pouvaient pas être déclenchés, sans bloquer la centrale pour plus de 15 minutes. L'entier du dispositif d'alarme a été revu, dans le sens où il a passé de 32 à 74 groupes d'alarme, avec tous les changements que cela impliquait.

Essai annuel des sirènes

L'essai annuel des sirènes a eu lieu le 4 février. Seules 3 sirènes n'ont pas fonctionné correctement.

Centre de formation, logistique

Location

Les infrastructures du centre de formation de La Rama, mises à disposition de locataires, se composent de :

- 5 salles de classe de 12 places,
- 1 salle polyvalente de 30 places,
- 1 auditorium de 80 places avec tables ou 200 places sans tables, locaux qui disposent tous de moyens audiovisuels
- 1 cuisine avec réfectoire pour 100 personnes
- 1 parking pour 100 véhicules
- 1 piste d'entraînement avec zone de décombres.

Avec un nombre de journées d'occupation quasiment identique à celui de l'an passé (11 038 contre 11 085), le succès du centre de La Rama – qui ne saurait, au vu de ses infrastructures actuelles, accueillir davantage de monde – s'est parfaitement confirmé. Dites journées d'occupation se répartissent comme il suit :

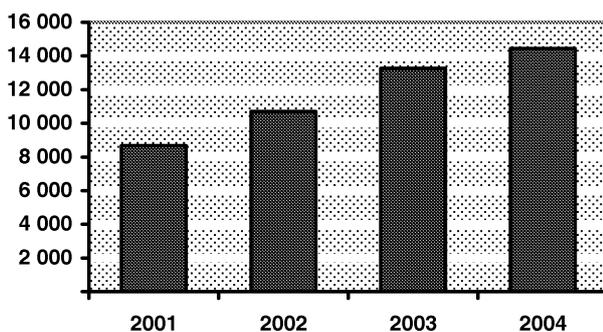
Locataires	2003	2004
OSC	3 109	3 251
ASTAG	1 180	1 373
AESS	—	1 005
SSI / PP	1 711	1 329
CESU	423	125
CHUV CEFOCA	286	549
CHUV	115	255
Premiers secours	133	78
Centre forestier	385	52
ECA	531	415
Police municipale	889	889
Divers	2 323	1 717
Total	11 085	11 038

Repas

Le nombre de repas servis au centre de formation, qui a progressé de 9,6 % (13 261 en 2003, contre 14 450 en 2004), se répartit de la façon suivante :

Personnel de La Rama	2 325
OSC	3 251
SSI / PP	1 329
Locataires divers	7 635

Cette augmentation est principalement le fait d'un nouveau et important client, l'Association des entreprises suisses de sécurité (AESS), qui se trouve à l'origine de la consommation d'environ 1 000 repas.



Tarifs

Les nouveaux tarifs pour l'utilisation du centre de formation ont été adaptés et approuvés par la Municipalité, qui a arrêté leur entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Bâtiments

Au niveau de l'entretien des immeubles, il a été procédé, cette année :

- au remplacement des stores de l'auditorium ;
- au changement des vannes de distribution du chauffage au sol du bâtiment principal ;
- à l'automatisation du portail d'accès à la piste d'exercice.

Maison de feu

Pour des raisons de sécurité, la maison de feu a été démolie.

Les travaux de démolition et d'évacuation des décombres ont été effectués par l'armée.

La demande de crédit pour la construction d'une nouvelle maison de feu, prévue en 2004, a été reportée à 2005.

OSC 2005, objectifs

Afin d'améliorer le fonctionnement de l'OSC, ainsi que le niveau opérationnel de l'ORPC, les objectifs suivants sont poursuivis :

- affiner l'organisation de l'ORPC ;
- simplifier et centraliser l'exécution de certaines tâches administratives ;
- appliquer le « controlling » au cours de répétition ;
- continuer l'assainissement des constructions PCi ;
- actualiser les dossiers d'abris ;
- rendre les sections d'assistance opérationnelles.

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICELLES

Réception des familles

Depuis le 26 mai, les bureaux de cette unité sont installés à l'avenue des Figuiers 28, à 100 mètres du centre funéraire de Montoie. Ce déménagement permet d'offrir un espace d'accueil modernisé et un meilleur accès, lié à la proximité de l'autoroute et aux possibilités de parcage plus étendues que celles existant dans les environs de la rue Beau-Séjour.

Les familles peuvent également s'y rendre par les transports publics (bus tl N^{os} 1 et 4, arrêt Maladière, à proximité).

En 2004, les funérailles se répartissent comme il suit : 81,84 % donnent lieu à une incinération et 18,16 % débouchent sur une inhumation, contre, respectivement, 84,05 et 14,95 % l'année précédente, 83,88 et 16,12 % en 2002.

Menuiserie

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 552 heures, contre 791 heures en 2003.

A l'occasion du départ à la retraite d'un collaborateur, l'effectif du personnel de ce secteur a été réduit d'une unité à 100 % (1 EPT).

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 86 998 km, contre 90 618 km l'année précédente.